



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

baccalauréat professionnel

Question écrite n° 72018

## Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le devenir de la filière sciences médico-sociales tant au niveau du cursus des élèves comme de l'évolution de carrière des enseignants de cette spécialité. Elle lui indique que les jeunes engagés dans cette filière rencontrent des difficultés dans la poursuite de leur scolarité en raison de l'absence de filière spécifique post-baccalauréat. Elle lui rappelle que les professeurs de cette filière plaident pour le renforcement de l'ensemble de la filière par la création en Finistère de formations adaptées dépendant de l'éducation nationale : brevet de technicien supérieur (BTS) secrétariat médico-social, brevet de technicien supérieur (BTS) de médiation sociale, classes préparatoires aux concours sanitaires et sociaux. Enfin elle l'informe que s'agissant du statut des professeurs de sciences médico-sociales, la création d'une agrégation spécifique afin d'accompagner dans les meilleures conditions le cursus de ces élèves est attendue par une majorité du corps enseignant. Elle lui demande en conséquence les intentions du Gouvernement en la matière.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marcelle Ramonet](#)

**Circonscription :** Finistère (1<sup>re</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72018

**Rubrique :** Enseignement technique et professionnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 21 janvier 2002, page 238